



Divorce de + en + compliqué ...

Par clemence

Bonjour,

Mon mari a déposé une requête le 31/10/2017. Notre divorce devait initialement s'effectuer à l'amiable, mais poussé par son avocate, qui est réputée pour être très mauvaise (dans le sens qui ne lâche rien), nous passons en conciliation en avril.

Nous sommes mariés depuis 4 ans et sans enfants. Nous avons acheté une maison en 2011.

Mon mari a quitté le domicile conjugal depuis septembre 2017, il a d'abord habité chez sa maîtresse puis est retourné chez sa mère.

Nous avons établi un projet de partage chez le notaire en août, projet qui devait être ajusté en fonction de l'estimation de la maison. Après 3 estimations, la maison vaut finalement 40 000 euros de moins que ce que nous avons estimé.

Mon avocate me dit de quitter le domicile conjugal et de me faire loger à titre gratuit le temps de la vente de la maison, ou de prendre un autre logement, car jamais ni mon mari ni son avocate ne voudrons abaisser leurs prétentions. Et effectivement, mon mari ne veut pas entendre parler de baisse de soulte.

Il voudrait que je lui rachète la maison au prix convenu initialement, tout en lui cédant une partie du terrain pour y entreposer son matériel agricole.

Quand j'essaie de négocier avec lui, il me qu'il ne changera pas d'avis, que c'est ce projet de partage sinon rien. Il me propose par contre de me racheter la maison au prix où lui ne veut pas me la céder...

Il compte de plus me réclamer une indemnité d'occupation depuis son départ en septembre. Il a commencé à se servir dans les biens communs.

Que pensez-vous de la position de mon avocate? Compte tenu de la récente estimation de la maison, j'ai les moyens de la racheter en intégralité, i.e. sans céder ce bout de terrain, mais il ne veut pas en entendre parler. IL ne verse plus que la moitié du crédit, et me laisse tout payer, même les impôts sur le revenu...

Mes parents sont prêts à m'accueillir, et j'ai par ailleurs déjà déposé beaucoup d'affaires perso chez eux, par peur qu'il ne se serve en mon absence. Je voulais garder cette maison, mais je veux surtout m'en sortir le plus vite possible.

Merci de vos avis et conseils.

Par alain1707

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posez là à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit, il suffit d'un petit clic sur <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le ?(+33) 09 70 40 80 87

<http://consulter-avocat.fr/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.

Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliquer sur ce lien <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le ?(+33) 09 70 40 80 87